La certification complémentaire FLS attendus et finalité

Gilles BITARD – formateur CASNAV

Document de formation - CASNAV de la Guyane

Préambule

LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE N'EST PAS

- Un examen diplômant équivalent à un examen universitaire.
- Une évaluation du dossier remis par le candidat.

LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE EST

- La validation de compétences spécifiques à l'enseignement du FLS pour des élèves allophones nouvellement arrivés inscrits dans des dispositifs UPE2A.
- Un moyen de faire valoir des compétences ne relevant pas du champ des concours (CRPE, CAPES…).
- Une disposition académique pour constituer un vivier de professeurs dont la spécificité (compétences en FLE-FLS) n'est pas valorisée dans le recrutement de spécialistes.

Structure de l'examen : une épreuve orale de 30 minutes

10 minutes

- Exposé du candidat

20 minutes

- Questions du jury

L'EXPOSÉ DU CANDIDAT : LES POINTS À RETENIR

- Respect du temps de la présentation qui nécessite un entraînement.
- Prise de recul par rapport au contenu du dossier.
- Analyse entre le moment de la remise du dossier et le jour de l'épreuve : montrer éventuellement l'évolution de ses représentations, savoir réajuster un ou plusieurs points abordés dans le dossier.
- Proposer un tout autre contenu, par exemple une expérimentation menée en croisant avec des points abordés dans le dossier et en analysant les premiers résultats de votre pratique.
- Montrer que vous vous êtes questionné sur la prise en charge des EA/EANA.

Ce qui est fortement apprécié

- Votre capacité à analyser votre pratique au regard des attendus de l'enseignement du FLS/FLSsco.
- Votre capacité à apprécier le contexte dans lequel vous évoluez, à relever les particularités propres à l'enseignement en contexte d'allophonie et de plurilinguisme.
- Votre capacité à clarifier votre cheminement didactique et pédagogique justifiant votre inscription à la certification : une biographie courte, concise sera appréciée.
- Votre capacité à inscrire votre réflexion au regard des outils de prise en charge des EANA (CECRL, démarche actionnelle, PPI…)
- Votre capacité à questionner l'inclusion des EANA dans l'établissement (pistes, ce que vous faites, ce que vous avez engagé, ce qu'il faudrait faire au regard des attentes institutionnelles)

Ce qui fait souvent défaut

- Une méconnaissance des processus d'apprentissage spécifiques aux EANA (enseignement de l'oral en réception et en production par exemple).
- Une incapacité à prendre du recul sur sa pratique ancrée fortement dans une démarche F.L.M, ce qui ne garantit en rien votre expertise du FLS/FLSco.
- Penser qu'enseigner en Guyane justifie de présenter la certification sans questionner sa pratique et ses représentations.

Les attendus institutionnels

- La connaissance et l'expérience des principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère et d'une langue seconde (matériaux pédagogiques, techniques de classes).
- La prise en compte de l'erreur comme levier d'apprentissage.
- La connaissance des textes réglementaires qui concernent l'accueil et la formation des élèves non-francophones.
- La connaissance des divers aspects des programmes de l'école primaire et du collège concernant la maîtrise de la langue et l'enseignement des langues étrangères et régionales ;
- La connaissance des grandes familles de langue du contexte guyanais et des grands systèmes d'écriture, en vue de permettre une comparaison entre fait de langue en français et fait de langue dans la langue d'origine des élèves.
- La capacité à évaluer les compétences des élèves (et la connaissance des principaux outils d'évaluation existant à cet effet).
- La capacité à élaborer un projet pédagogique individualisé et à mettre en place une inclusion effective.

Références institutionnelles et dernier rapport de jury

- https://www.education.gouv.fr/bo/2004/39/MENP0402363N.htm
- https://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html
- http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/38/4/rapport_de_jury_2019_Certification_complementaire_FLS_1088384.pdf